

Pièces à fournir pour la constitution du dossier Permis de conduire catégorie AM

Tous les documents doivent être **photographiés ou photocopiés en couleurs**.

Vous pouvez aussi nous transmettre ces éléments par email préalablement à votre inscription en précisant votre numéro de téléphone dans le corps du message à l'adresse suivante : autoecolecapitoumandelieu@gmail.com

- 2 photos d'identité de la même série aux normes officielles avec un code photo et une signature électronique issus d'un photomaton ou d'un photographe « agréé service en ligne ANTS »
- Un justificatif d'identité (passeport, carte nationale d'identité, titre de séjour)
- Attestation Scolaire de Sécurité Routière (ASSR) de 1er ou 2nd niveau délivré par le collège pour les candidats **nés après le 1er janvier 1988** ou une déclaration sur honneur en cas de perte à remplir à l'auto-école
- Certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC) ou attestation provisoire en instance de convocation ou attestation individuelle d'exemption pour les candidats français âgés de **17 ans révolus à 25 ans non révolus**
- Un justificatif de domicile de moins de 6 mois accompagné si nécessaire de :
 - o Un justificatif d'identité de l'hébergeant (passeport, carte nationale d'identité, titre de séjour)
 - o Une attestation d'hébergement



Cas particuliers

CANDIDATS MINEURS

- 1 photocopie recto/verso de la carte d'identité du représentant légal qui inscrit l'élève
- 1 photocopie du livret de famille pour la filiation si nécessaire

CANDIDATS ETRANGERS MINEURS

- 1 photocopie du certificat de scolarité
- 1 photocopie des impôts sur le revenu des parents laissant apparaître le candidat, soit dans les parts, soit l'année de naissance